



# Procès-verbal

## Commission recherche

### du 22 mai 2017

Approuvé par la commission recherche du 2 octobre 2017

La commission recherche de l'Université d'Angers s'est réunie le 22 mai 2017 à 14h30 dans la salle du conseil, à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur Christian ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Présent
AMIARD Stéphane	Présent
ANGOT Christophe	
ARAB Chadia	Présente
AUGERERAUD Laëtitia	Présente
BENETEAU Eric	Présent
BENOIT Jean-Pierre	
BERNIER Monique	
CAMUS Sandra	Présente
CANEVET David	Présent
CHAMPIN Tristan	Présent
CHUREAU Véronique	Présente
DANIEL Christophe	Présent
DAVID Clarisse	
DENECHERE Yves	Présent
DESMEDT Marianne	Procuration à Philippe SIMONEAU
FOUCHER Fabrice	
FORTIER Jonathan	Présent
GAUMER Nathalie	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Excusé
HELESBEUX Jean-Jacques	
JUSSIEN Christelle	Procuration à Philippe SIMONEAU
KEMPF Marie	Présente
LEDUC-LEBRETON Nathalie	Présente
LEMAIRE Félicien	
LEMENAND Thierry	Présent
MARTIN Kévin	Présent
PELOILLE Manuelle	Excusée
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Présente
PROCACCIO Vincent	
REEVES Joseph	Présent
RICHOMME Pascal	
ROUSSEAU Audrey	Procuration à Marie KEMPF
SEJOURNE Bruno	Présent
SALLE Marc	Procuration à Frédéric SAUBION
SAUBION Frédéric	Présent
TAIBI Aude Nuscia	Présente
VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Présente
YVARD Jean-Michel	Présente

A l'ouverture de la séance, 30 membres sont présents ou représentés sur 40 membres en exercice (26 membres présents, 4 procurations).



## ◆ Ordre du jour

1. Informations.....	2
2. Procès-verbal .....	5
3. Présentation.....	3
4. Vie des laboratoires .....	5
5. Prospective et moyens .....	6

## Informations

Christian ROBLEDO liste les excusés et les procurations.

## Post-doc UBL

Philippe SIMONEAU fait le bilan des projets déposés par l'Université d'Angers, projets inter et trans départements.

DTR	UR porteuse	Porteur	Co-financement
AAL	IRHS	O. LE SAUX	RFI Objectif végétal
ML/AAL	LPG BIAF (+ IRHS)	E. GESLIN	EPFL Lausanne
ML	LPG BIAF	C. BARRAS	ALM (En attente)
BS	MITOVASC	O. BARIS / G. LENAERS	PREMMI
OST	CERHIO	P. MARCILLOUX	EnjeuX
	Centre Jean BODIN	M. LONG	UA (En attente)
	ESO (+VIPS <sup>2</sup> )	C. ARAB	RFI (En attente)
OST/AAL	GRANEM (+ LEMNA)	G. PANTIN-SOHIER	UA (En attente)
Numeric/AAL	LAREMA (+IRHS)	F. PROIA	LAREMA
MM	MOLTECH Anjou	P. FRERE	RFI (En attente)
	MOLTECH Anjou	N. AVARVARI	RFI (En attente)
	MOLTECH Anjou	C. GAULTIER	RFI (En attente)

Chadia ARAB demande si l'Université d'Angers peut cofinancer des projets qui n'auraient pas de cofinancement acquis.

Philippe SIMONEAU répond qu'en fonction de l'évaluation du COS, l'Université d'Angers fera des arbitrages et éventuellement des propositions de cofinancement à la commission recherche.

## La politique régionale en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche

Stéphanie HOUËL, vice-présidente du conseil régional des Pays de la Loire présente la politique régionale en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Elle précise que la Région souhaite orienter sa politique selon 3 axes :

- Se concentrer sur les pôles d'excellence afin d'augmenter leur visibilité
- Accroître les liens avec les entreprises pour permettre de mobiliser les compétences académiques vers l'innovation et l'emploi
- Investir pour la réussite des jeunes et leur insertion professionnelle



## Présentation en annexe

Christian ROBLEDO demande quel sera l'équilibre entre le soutien aux pôles d'excellence et « l'aménagement du territoire », le risque n'est-il pas de soutenir toujours les mêmes sites universitaires en fonction de leur taille et effectif ?

Stéphanie HOUËL répond que les budgets sont répartis sur les pôles d'excellence mais aussi sur les sites secondaires. Chaque université a sa spécificité sur le territoire et chaque site a sa place sur les domaines d'excellence. Un accompagnement spécifique sera fait pour l'I-SITE mais la Région estime que les compétences de chaque site doivent rayonner sur l'ensemble du territoire.

Stéphanie HOUËL indique que le président de Région a fixé une feuille de route avec trois priorités : la crise économique, la crise civique et la crise des territoires. Elle rappelle que l'aménagement du territoire est une donnée essentielle et précise que selon elle, Nantes n'absorbera pas les autres sites mais les tirera vers le haut.

Sandra CAMUS rappelle l'intérêt de la Région pour la formation d'étudiants en anglais et demande si la Région a des attentes spécifiques sur le nombre de diplômés et des objectifs chiffrés dans ce domaine.

Stéphanie HOUËL répond que la Région ne s'est pas fixé d'objectif pour le moment mais cela fait partie de la contractualisation avec les 3 universités. Elle précise que l'Université d'Angers est celle qui s'est le mieux approprié cette thématique.

Bruno SEJOURNÉ indique que, par le passé, les équipes ont eu des difficultés à faire émerger des projets de codirection ou cofinancement de thèses lorsque cela implique plusieurs Régions. Il demande quelle est la ligne directrice de la Région Pays de la Loire à ce sujet et quel sera son soutien.

Stéphanie HOUËL répond que le nombre de contrats doctoraux a été augmenté ces dernières années et précise que les cofinancements de thèse inter régions doivent pouvoir se réaliser via les RFI.

Yves DENECHERE remarque que l'appel à projet « dynamique scientifique » disparaît. Cet AAP permettait une structuration de la recherche à dimension recherche formation et innovation. Il demande si la Région évaluera les projets financés via cet AAP à mi-parcours afin de soutenir éventuellement la poursuite des projets.

Stéphanie HOUËL répond que la Région a financé 45 projets de « dynamique scientifique » en 10 ans. Cet appel à projets a été supprimé afin de permettre à la Région de financer des thématiques par année. Cette année la thématique sera : industrie du futur et santé du futur. Concernant l'évaluation des projets, elle ne se fera qu'à la fin. Une évaluation à mi-parcours serait trop lourde à gérer.

Lioudmila VOSTRIKOVA JACOD indique que le département de mathématiques propose une L3 à distance pour les étudiants salariés. Elle demande si la Région pourrait financer une L2 équivalente.

Stéphanie HOUËL répond que la Région soutient des dispositifs de pédagogie innovante. Il faut se rapprocher des services de l'Université afin de déposer un dossier éventuellement à la Région.

Christian ROBLÉDO précise qu'effectivement l'Université d'Angers est en processus de discussion sur les périmètres de contractualisation sur le soutien à la pédagogie et le soutien aux équipements. Les subventions régionales sont pluriannuelles sur des grandes lignes puis en interne les moyens sont répartis par projets.

Olivier HUISMAN ajoute qu'il y a effectivement un double dialogue, celui avec la Région et celui en interne avec les directeurs de composantes.

Françoise GROLLEAU demande s'il est possible de rappeler le calendrier de contractualisation.

Stéphanie HOUËL répond que les sujets doivent passer en commission permanente du 17 novembre afin de donner plus de temps aux universités de préparer la contractualisation.



Philippe SIMONEAU demande des précisions quant au calendrier de l'appel à projet « étoiles montantes ». Le dépôt des projets est-il toujours fixé au 20 juillet ?

Rozenn TANGUY répond que le cahier des charges sera diffusé officiellement après le vote des élus qui est fixé au 23 juin.

David CANEVET indique que certains RFI se terminent et demande si la Région pourrait apporter de nouveaux financements si ceux-ci étaient bien évalués.

Stéphanie HOUËL répond que le but des RFI était de créer une dynamique afin que les structurations créées perdurent seules par la suite. Après leur évaluation la Région réfléchira à la suite à donner.

### **Projet de SFR Matériaux**

Eric LEVILLAIN présente la proposition de création de la SFR Matériaux.  
**Présentation en annexe**

### **Suite des informations**

#### **Etoiles montantes**

Philippe SIMONEAU rappelle que le dispositif « Étoiles montantes » concerne des personnels déjà recrutés sur un poste statutaire (4 à 10 ans après leur thèse).

Il y a deux niveaux :

- 1- 150 000 € maximum pour une préparation d'ERC
- 2- 50 000 € maximum pour préparer un IUF, un JCJC...etc

Philippe SIMONEAU précise que les pôles de recherche ont commencé à repérer des candidats potentiels pour répondre à cet appel à projet. Une pré-sélection a été faite en bureau notamment sur les candidatures de niveau 1 (préparation ERC) car cela semble être une priorité de la Région.

Il faut désormais engager une discussion avec les autres établissements et les EPST puis monter les dossiers des candidats sélectionnés car les délais sont très contraints.



## Ecoles universitaires de recherche

Philippe SIMONEAU indique que l'Université d'Angers va proposer dans le cadre du PIA 3 trois projets d'EUR sur :

- le tourisme
- les matériaux moléculaires
- le végétal

Il explique que l'Université de Nantes va proposer un projet sur « la santé du futur » dans lequel le CRCINA sera impliqué et espère que les équipes angevines seront associées à ce projet.

Pierre ABRAHAM indique que l'Université de Nantes ne souhaite pas spécialement intégrer les équipes de l'Université d'Angers.

Christian ROBLÉDO répond que lors du dernier CCRRDT une présentation du projet NEXT a été faite par le directeur de l'école centrale. Et il a bien spécifié que l'Université d'Angers serait sollicitée pour participer au projet d'EUR.

Il précise également que le projet « usine du futur » est reporté à la seconde vague des PIA 3.

Philippe SIMONEAU expose que l'Université de Rennes porte 3 projets d'EUR : « Environnement », « numérique » et « mathématiques ».

Christian ROBLÉDO précise qu'il y aura certainement 3 projets en SHS proposés par l'Université de Rennes 2 « Arts, lettres, langues », « les sciences du sport » « les politiques publiques et les sciences politiques ».

Lioudmila VOSTRIKOVA JACOD demande ce que deviennent le LABEX et les coopérations existantes avec l'Université du Maine.

Philippe SIMONEAU répond que la logique était que le LABEX porte l'EUR en « mathématiques ». Il ne sait pas si cela est le cas.

Christian ROBLÉDO ajoute qu'il faut effectivement être vigilant. Les LABEX sont des outils importants pour les EUR. La position de l'Université de Rennes est que les LABEX passent sous la gouvernance des EUR.

David CANEVET demande si les deux vagues d'évaluation des projets sont indépendantes.

Philippe SIMONEAU répond que si une première évaluation est mauvaise la deuxième risque de l'être aussi. Il précise que des dossiers sélectionnés pour l'oral dès la première vague seront encouragés à redéposer un projet en seconde vague.

Lioudmila VOSTRIKOVA JACOD demande s'il pourrait être envisageable que l'Université de Nantes puisse déposer un projet commun avec l'Université d'Angers.

Christian ROBLÉDO répond qu'il trouverait « absurde » que soient déposés 2 projets concurrents au sein de la COMUE.

Philippe SIMONEAU répond que le soutien des EPST sera déterminant dans le portage des EUR.

## Procès-verbal

Le procès-verbal de la commission recherche du 20 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

## Appel à projet mobilité internationale | Proposition 2017-2018

Présidence de l'Université d'Angers

40 rue de Rennes – BP 73532 | 49035 ANGERS cedex 01 | Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



Christian ROBLEDO présente le nouveau dispositif d'aide à l'internationalisation et à la mobilité internationale.

Philippe SIMONEAU fait un bilan des dispositifs existants et des enveloppes annuelles :

- Aide aux co-tutelles de thèses : 20 000 €
- Mobilité ARIANES : 15 000 €
- Invités au titre de la recherche : 120 000 €
- Bonus sur crédits récurrents : LIA, dépôts de projets européens

Il précise qu'il existe également des aides à la mobilité entrante et sortante dans le cadre des RFI et des appels à projet post-doctorant internationaux.

Philippe SIMONEAU précise que le bureau a constaté une forte augmentation du nombre d'invités au titre de la recherche et en parallèle une nette diminution du nombre de demandes de mobilités ARIANES.

Le bureau propose donc de fusionner les deux appels à projets et de réadapter un cahier des charges afin de gagner en visibilité. Les candidats recevront une indemnité journalière et non plus un contrat de travail ce qui permettra de diminuer le coût administratif et d'augmenter les indemnités à enveloppe constante.

Philippe SIMONEAU précise que l'appel à projet concernera les mobilités entrantes et sortantes pour une enveloppe annuelle de 130 K€ et sera ouvert à tous les personnels de l'Université. Les projets prioritaires seront les partenariats qui ne sont pas encore consolidés.

Christian ROBLÉDO explique que l'Université d'Angers est en train de mettre en place une base de données et une cartographie afin d'avoir une vision globale des collaborations existantes.

Sandra CAMUS informe qu'une doctorante de l'ESTHUA est en train de répertorier tous les chercheurs du monde qui font de la recherche en tourisme afin de renforcer les partenariats.

Aude Nuscia TAIBI indique que le Web mapping collaboratif peut être intéressant pour faire évoluer le système et mettre à jour la base de données.

David CANEVET pense qu'il sera plus difficile de faire venir des chercheurs d'envergure avec des salaires moins intéressants et demande ce que devient le dispositif « invité au titre de la pédagogie ». .

Christian ROBLÉDO répond que l'indemnité par jour restera tout de même intéressante.

Françoise GROLLEAU précise que les invités au titre de la pédagogie sont gérés par les composantes et demande ce que devient le volet mobilité sortante au titre de la pédagogie.

Alexa ROUEZ explique qu'il n'y a eu que très peu de demande ces dernières années au titre de la pédagogie sur l'AAP ARIANES et demande à Françoise GROLLEAU si la direction de l'international peut consacrer l'enveloppe auparavant destinée à ARIANES (5000 €) à ce volet précis.

Françoise GROLLEAU répond qu'il faudra bien préciser le l'AAP concerne les projets au titre de la recherche et non de la pédagogie.

L'ordre du jour de la commission recherche étant épuisé, M. ROBLÉDO lève la séance à 16h40.

**Le Président  
de l'Université d'Angers,**  
Christian ROBLÉDO

Signé

**Le Vice-président recherche  
de l'Université d'Angers**  
Philippe SIMONEAU

Signé

